

Pour diffusion immédiate

ÉTUDE PUBLIQUE SUR LES CONTRIBUTIONS MUNICIPALES ET LA GESTION DES PROGRAMMES DE LUTTE À LA PAUVRETÉ

Montréal, le 22 octobre 2008 – La commission permanente du conseil d'agglomération sur les grands équipements et les activités d'intérêt d'agglomération invite les citoyens à participer à sa prochaine étude publique qui portera sur les contributions et la gestion des programmes de lutte à la pauvreté dans l'agglomération de Montréal.

Tous les grands centres urbains sont touchés par la pauvreté, un phénomène social complexe. Montréal ne fait pas exception. Depuis plusieurs années, les trois paliers de gouvernement et les acteurs de la société civile sont mobilisés dans la lutte à la pauvreté pour des raisons d'humanité, de justice et d'harmonie sociale.

Le Sommet de Montréal 2002 et la conclusion du Contrat de ville 2003-2007 avec le gouvernement du Québec ont confirmé l'importance du rôle de la Ville et de l'agglomération dans la lutte à la pauvreté et permis la mise en place et la consolidation de divers programmes et interventions.

D'abord conçue comme un exercice de bilan et perspectives, l'Étude publique présentera un état de la situation de la pauvreté dans l'agglomération de Montréal, se penchera sur le partage des rôles en matière de lutte à la pauvreté, fera le point sur les contributions de l'agglomération et de la Ville de Montréal et portera une attention particulière aux enjeux et aux perspectives d'avenir dans ce dossier.

L'occasion est donc offerte aux citoyens et organismes intéressés de faire connaître leur point de vue sur les actions réalisées et à venir en matière de lutte à la pauvreté.

Cette étude publique se tiendra en deux temps :

le mercredi 5 novembre 2008 à 19 h
à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)
présentation du dossier par la Direction de la diversité sociale et période de questions du public

les mardis 11 et 18 novembre 2008 à 19 h
à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)
interventions du public, opinions et dépôt de mémoires

La commission adoptera ses recommandations lors d'une séance publique le mercredi 17 décembre 2008 à 18 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal.

Les personnes qui souhaitent intervenir lors de l'une ou l'autre de ces séances peuvent s'inscrire sur place le soir même à compter de 18 h 30 ou s'inscrire à l'avance auprès de la Direction du greffe au (514) 872-3770 ou par courriel à commissions@ville.montreal.qc.ca.

De plus les documents pertinents à ces séances publiques peuvent être consultés dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement et les hôtels de ville et à la Direction du

greffe. Ils sont aussi accessibles sur le portail internet de la Ville de Montréal www.ville.montreal.qc.ca/commissions .

La commission sur les grands équipements et les activités d'intérêt d'agglomération est présidée par Mme Mary Deros, conseillère de l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension. M. Bob Benedetti, maire de Beaconsfield, en est le vice-président. Les autres membres sont : Mme Jocelyn-Ann Campbell, de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Mme Bonnie Feigenbaum, de la ville de Hampstead, M. Jean-Yves Cartier, de l'arrondissement du Sud-Ouest, M. Alvaro Farinacci, de l'arrondissement de LaSalle, et M. Sammy Forcillo, de l'arrondissement de Ville-Marie.

-30-

Renseignements : Direction du greffe
Commissions du conseil (514) 872-3770